



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Première Réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation civile

(Abuja, Nigéria, 19 - 21 mars 2002)

**Point 1 de l'ordre du jour : Stratégie destinée à remédier aux carences observées dans la
Région
Météorologie**

(Note présentée par le Secrétariat)

Résumé

La présente note décrit l'état des carences observées dans le domaine de la météorologie.

Références: Annexe 3
Rapports APIRG/8 et APIRG/13

1. Introduction

1.1 Le Sous-groupe de Météorologie d'APIRG est chargé du traitement des carences dans le domaine de la météorologie. A cet effet, le Sous-groupe a établi une liste des carences selon la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil de l'OACI pour l'identification, l'évaluation et le compte rendu des carences dans les systèmes de navigation aérienne.

2. Discussion

2.1 En établissant la liste des carences, le Sous-groupe a pris en compte les recommandations de la Réunion régionale de navigation aérienne AFI/7, notamment la Recommandation 14/10 sur la mise en oeuvre des installations et services météorologiques, la Recommandation 14/11 sur l'état de mise en oeuvre des centres météorologiques aéronautiques de la Région AFI ainsi que les dispositions pertinentes contenues dans l'Annexe 3: Assistance météorologique à la Navigation aérienne internationale. C'est ainsi que les carences les plus courantes sont liées :

- S au manque d'équipements de base pour la mesure des paramètres météorologiques de base (vent, température et pression) ;
- S à l'absence d'observation et messages d'observations météorologiques, y compris les SIGMET et avertissements d'aérodrome ;
- S au manque d'assistance météorologique aux exploitants et aux membres d'équipages de conduite ;
- S à une dotation inadéquate en personnel, affectant l'assistance météorologique aux exploitants;
- S au manque de communications entre le centre météorologique et les autres organes de la navigation aérienne au niveau de l'aérodrome ;
- S au manque de renseignements climatologiques aéronautiques ;

2.2 Le Bureau régional de l'OACI a échangé des correspondances avec les Etats concernés par les carences dans lesquelles il les exhortait à prendre les mesures correctives qui s'imposent afin de remédier à ces carences. Cependant, il importe d'adopter une approche ou une politique globale visant à remédier aux carences dans le domaine de la navigation aérienne en Région AFI.

3. **Suite à donner**

La réunion est invitée à :

- S noter les renseignements présentés ci-dessus;
- S adopter une approche/politique tendant à remédier aux carences observées dans le domaine de la navigation aérienne en Région AFI.
